

MOTO Journal



600 KM AU VERT
La Creuse, le plein des sens!

ACHETER D'OCCASION

MOTOS
24 bons plans
de 4 000 à 10 000 €

ÉQUIPEMENTS
Peut-on les acheter d'occasion?

LE GARAGE IDÉAL
Plusieurs motos pour
le prix d'une seule

MOTO Journal avec l'offre de **POSITION**

FICHE DE CONTRÔLE D'UNE MOTO D'OCCASION

Motocycle vous de votre fiche de contrôle lors de votre achat d'une moto d'occasion. Signez les documents dans l'encadré. Pour les conseils et explications complètes, vous pouvez vous référer à notre vidéo publiée en 2017 sur notre chaîne YouTube. Comment acheter une moto d'occasion sans se faire avoir ?

1 LE CONTRÔLE DE L'HISTORIQUE ET DE L'ENTRETIEN (LIRE QUATRE FEUILLES CEUX LA MACHINE, PAS CEUX CI EN SUIVANT SUR LE SITE INTERNET) - Le véhicule se doit pas être gagé et être au propriétaire de l'acheter sur le site du constructeur de l'achat.

Demander des factures de consommables : Pneumatiques, pneus, bougies, filtre à air, kit chaîne etc...

Demander des factures d'entretien :

- Contrôle de plus aux services (de 24 000 à 40 000 km selon le véhicule, et sur les modèles concernés, les camions) avant avec leur imprimante (de 24 000 km)
- Contrôle de l'état de l'huile et des consommables (huile, filtre, liquide de refroidissement)
- Contrôle de l'état de la chaîne et des composants (chaîne, pignons, galets)
- Contrôle de l'état de la batterie (niveau, état de charge, état de santé)
- Contrôle de l'état de la suspension (état des amortisseurs, état des ressorts)
- Contrôle de l'état de la roue (état des pneus, état des jantes)
- Contrôle de l'état de la moto (état des pièces, état des câbles)

2 LES CONTRÔLES VISUELS OUI PAS OUI

Contrôle des rayures et imperfections diverses. Les rayures sont très communes et leur état varie.

Contrôle de l'état des consommables. Il doit être de la première sur les pneumatiques, les dents de la chaîne.

Contrôle des freins des consommables. Il doit être de la première sur les pneumatiques, les dents de la chaîne.

Contrôle des suspensions. Les pneumatiques ne doivent pas être usés jusqu'au fond. Il doit être de la première.

Contrôle de l'état de la moto. Il est important de se faire contrôler par un professionnel. Il doit être de la première.

Le bon vendeur s'accompagne à la signature de fabrication et les deux derniers à l'année.

Notre fiche
pratique à
remplir avant
d'acheter

HUMOUR

- La nouvelle attestation de déplacement
- Les fake niouzes de Moto Canard

Editions Larivière



MJ N° 2278
22 AVRIL 2020

Bel/Lux/Port CONT: 4,80 € - Dom/A: 6,50 € - CH: 7,4 FFS - And: 4,50 € - MAR: 5,53 MAD CAN (A): 10,31 CAD - TUN: 7,7 DT - Zone CFA (A): 4,200 XAF - Zone CFA (S): 3,700 XAF

ET AUSSI Les 100 ans de Suzuki, la position des assurances moto, la situation en GP, interview Les Belles Bécane...

Rouler d'occasion de la TÊTE AUX PIEDS

Et si vous achetez votre moto d'occasion, pourquoi ne pas faire de même avec vos équipements ? L'envie est tentante, non ? Bonne nouvelle, c'est possible pour certains vêtements... mais sous certaines conditions !

Par Damien Bullot. Photos archives éditions Larivière et DR

Conscience écologique dans une société de surconsommation, ou tout simplement budget serré ? Les raisons qui motivent un achat d'occasion peuvent être multiples. Et il faut avouer que l'offre ne manque pas sur les sites spécialisés de petites annonces. Blousons, gants, combinaisons et même casques sont en vente à tous les prix. Dans un premier temps, il est fortement déconseillé d'acheter un casque, même si l'annonce précise « jamais tombé » ! Le doute existe toujours. Une simple petite chute

Trouver un blouson d'occasion, pourquoi pas ? Le tout est de le prendre à sa taille.

suffit en effet à altérer les qualités d'un casque. Si on exclut ce cas précis - et même si les fibres utilisées ont une durée de vie de plusieurs décennies ou le polystyrène plus de mille ans -, les mousses, elles, vont vieillir, se tasser et réduire la sécurité. On peut aussi parler de l'hygiène, même si des solutions de nettoyage existent. Enfin, les conditions de stockage peuvent altérer grandement les qualités d'un heaume. Pour résumer, un casque, c'est comme une chaussure !

MOINS CHER MAIS PAS MOINS BIEN

Pour les vêtements, les considérations ne sont pas les mêmes. La chute n'est pas forcément rédhibitoire sauf en cas de gros accroc ou d'énorme trou. Mais pour le reste, l'achat est tout à fait envisageable, voire conseillé, selon Aurélie Nghiem du site vide-moto.com à Antibes : « J'achetais mes vêtements d'occasion pour faire de la moto. Mais hormis les sites de petites annonces, il n'y avait rien de professionnel. J'ai donc lancé mon activité il y a 3 ans environ.

Et je rachète pas mal de vêtements ayant peu servi, parce que leurs propriétaires abandonnent rapidement la moto ou passent à autre chose.

Je procède simplement d'abord par étapes, en obligeant d'abord le vendeur à fournir ses coordonnées et à décrire le produit en s'appuyant sur des photos. De là,

j'établis une offre en essayant de retrouver le prix d'origine. Puis, en cas d'accord, un bon de livraison permet au vendeur d'envoyer le produit. À réception de ce dernier, je procède aux dernières vérifications et surtout au nettoyage, et pour des vêtements, je rétribue le vendeur soit en numéraire, soit en bons d'achat (avec une majoration). Puis je les revends. » Une offre encadrée qui permet de faire des bonnes affaires. Mais quelle est

la durée de vie d'un vêtement moto ? Isabelle Piron, directrice technique pour les marques Bering et Segura, nous éclaire : « Depuis la mise en place du dernier règlement, ce dernier nous impose de déclarer une durée de vie

dans la notice des produits. Nous déclarons "environ 5 ans" (sous réserve de l'usage et de la fréquence d'utilisation). Il arrive que notre service après-vente réceptionne des produits datés de plus 10 ans nécessitant une simple réparation comme par exemple le remplacement d'un curseur. » Pour qu'un vêtement conserve toutes ses qualités, les conditions d'utilisation vont être primordiales. Isabelle Piron précise : « En cas de chute, le vêtement est considéré comme obsolète, il est capital de le remplacer pour rouler en toute sécurité. Cependant, lors d'un usage régulier de nos vêtements, nous préconisons à nos consommateurs : **Vêtement textile** : un lavage à la main. **Vêtement cuir** : un nettoyage mensuel avec de l'eau déminéralisée et chiffon microfibre ainsi qu'un chiffon sec pour absorber le surplus d'eau. »

NOUVELLES NORMES, VÊTEMENTS OBSOLÈTES ?

Dans le cas d'une combinaison de piste, la transpiration peut entraîner des altérations sur certaines pièces. Les conditions de stockage et d'entretien également. Un élément suspendu trop longtemps après une grosse averse pourrait être déformé de manière excessive. Des trombes d'eau à répétition auront aussi raison de la membrane d'étanchéité. Et comme le ➡



1. Aurélie Nghiem, fondatrice du site Internet vide-moto.com, a fait son commerce des vêtements d'occasion moto.
2. Acheter son casque en libre-service et d'occasion, il n'y a qu'aux USA qu'on peut voir ça.
3. Les protections évoluent rapidement avec les progrès et les nouvelles normes. Un vieux vêtement vous protégera donc... comme il y a 10 ans.

« "Environ 5 ans" sous réserve de l'usage et de la fréquence d'utilisation... »
Isabelle Piron (Bering/Segura)



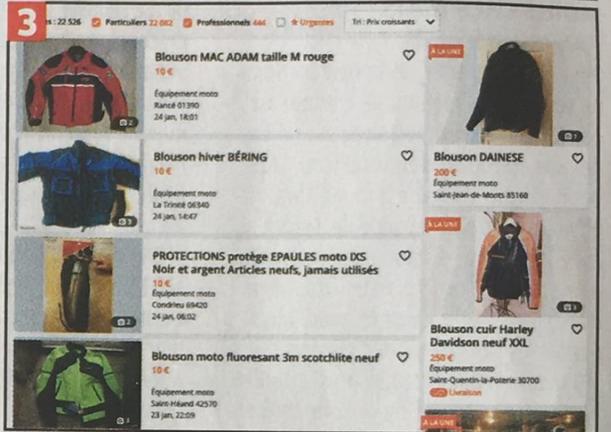
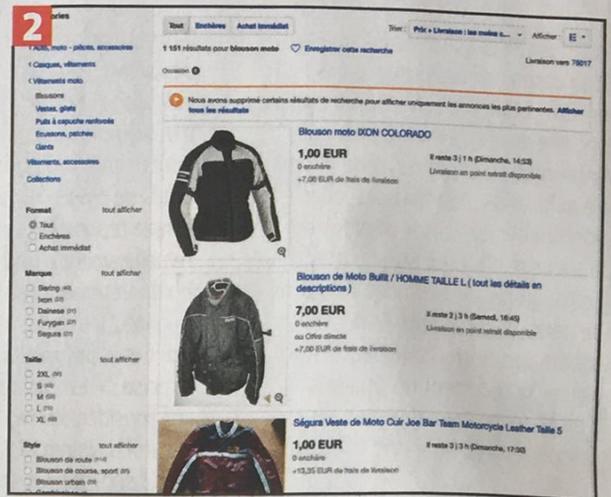
1

rappelle Massimiliano Mirabella, responsable marketing chez Dainese : « Le niveau de protection a nettement évolué ces dernières années. Si on prend une veste Carve Master 2, elle est 40 % plus légère par rapport au précédent modèle, elle est plus confortable et en plus, moins chère. » Au niveau sécurité, les normes viennent de changer puisque depuis 2019, un nouveau système de notation avec une norme plus claire monte le niveau de protection. Cinq notations différentes de AAA pour les éléments les plus protecteurs et résistants (par exemple les combinaisons de piste), à B pour les produits les plus bas. Entre les deux, deux autres notes aux exigences dégressives : AA et A. L'ultime classification, nommée C, concerne les produits servant à supporter des protections (du genre du safety-pant chez Dainese). La durée de résistance au perçage par abrasion, les zones de l'habit où les coutures et les empiècements doivent être renforcés ou encore la présence impérative, ou pas, de coques de protection sur les articulations, sont des nouveaux critères. Alors, si vous optez pour une veste développée il y a plusieurs années, le niveau de performance sera forcément moindre. Isabelle Piron nous renseigne la tenue dans le temps des protections : « Le règlement nous impose d'indiquer une durée de vie dans la notice des produits. Nous déclarons "environ 5 ans". Cependant, nous conseillons un contrôle visuel annuel pour s'assurer du bon état des coques de protection. Et tout dépend du niveau des coques intégrées au vêtement (Niv. 1 ou Niv. 2), mais l'usure impacte forcément le degré de protection. » Pour les gants, la loi s'invite dans la partie. Depuis le 21 avril 2018, dans toute l'Europe, il existe un nouveau règlement concernant les Équipements de protection individuelle (EPI) dont les gants. L'ancienne directive et le règlement qui la remplace depuis novembre 2018 stipule que « la marque CE doit être apposée sur chaque EPI (équipement de protection individuel, ndlr) fabriqué et

sur son emballage, de façon visible, lisible et indélébile, pendant la "durée de vie" prévisible de cet EPI ».

SANS ÉTIQUETTE, RISQUE D'INFRACTION...

Mais la DGCCRF (Direction générale de la concurrence, de la consommation et de la répression des fraudes) ajoute que le logo CE peut ne pas être mis sur l'EPI si cela n'est pas possible. Dans le cas des gants, il est difficile de croire qu'une étiquette CE ne puisse être cousue dessus. Donc, s'il n'y a plus d'étiquette, vous êtes logiquement en infraction. Dans certains cas, il est possible de prouver sa bonne foi avec un certificat demandé à la marque ou en produisant la notice de ces derniers. Un brin fastidieux ! Les bottes ne sont pas concernées par ce type de loi, mais un chaussant prend la forme du pied. Donc si les chaussures ont été beaucoup portées, elles pourraient se révéler inconfortables. Pour conclure, il est possible d'acheter en seconde main sous certaines conditions en prenant en compte l'historique du produit. Si vous avez trouvé un vêtement récent en bon état, n'hésitez pas. Même si, comme le confie Isabelle Piron, « un cuir est une matière organique, il est impossible de recouvrir un état neuf en termes d'hygiène » et conclut ainsi que la « meilleure solution pour obtenir un état correct d'un cuir ou d'un textile est de faire appel aux services d'un professionnel garantissant le respect de ses conditions d'entretien ». ✘



1. Depuis 2017, les gants sont obligatoires et doivent répondre à une nouvelle norme de sécurité. 2. et 3. Les sites comme eBay ou Le Bon Coin concentrent le plus gros des annonces d'équipements d'occasion. Il y a des affaires mais aussi de belles m... 4. Dans les années 70, style et protection n'allaient pas forcément de pair. Idéal pour une soirée déguisée, pas plus !

4



« Le niveau de protection a nettement évolué ces dernières années... »
Massimiliano Mirabella (Dainese)